

## NOTES

**OBSERVATIONS DE TICHODROMES ECHELETTES (*Tichodroma muraria*) EN BELGIQUE**

Dans le courant du mois d'avril 1986, un Tichodrome échelette fut observé dans une carrière abandonnée située à Poulseur (carrières de La Gombe et de Montfort - commune d'Esneux) dans la vallée de l'Ourthe. L'oiseau fut découvert le 12 par F. Paulus et moi-même; je l'ai noté pour la dernière fois le 15. Il a également pu être observé par J. Hupperetz, Ph. Nicolet, F. Lecomte, M. Ameels et J. Leclercq. Cette observation a été soumise à la Commission d'Homologation, documents photographiques à l'appui.

Durant ces trois jours, le Tichodrome fut chaque fois noté sur la même paroi rocheuse (essentiellement des grès) d'environ 40 m de haut et 100 m de long, où il circulait en voletant tel un papillon ou en progressant à la manière d'un grimpeur. Il inspectait régulièrement les anfractuosités de la roche, y disparaissant parfois entièrement et réapparaissant un insecte au bec. Au cours de ses évolutions, il ne manquait pas d'entrouvrir nerveusement ses ailes, laissant apparaître ses rémiges rougeâtres ponctuées de blanc. Il s'agissait d'un mâle (reconnaissable à sa large bavette noire), arborant son superbe plumage nuptial.

L'originalité de l'observation provient du fait que cet oiseau se trouvait tout à fait en dehors de son aire de distribution habituelle. Le Tichodrome est en effet un oiseau strictement montagnard, habitant les parois rocheuses des montagnes du centre et du sud de l'Europe. Son aire ne dépasse pas la Tchécoslovaquie au nord et la Grèce au sud. Il se répartit donc en Europe sur les flancs rocheux des Alpes, du Jura, des Pyrénées, des monts Cantabriques, des Balkans et des Carpathes.

En Europe, la grande majorité des oiseaux se cantonne en été entre 1.000 et 2.500 m d'altitude, mais quelques cas de nidification sont régulièrement cités plus bas, jusqu'à 350 m (GEROUDET, 1953; LEBRETON, 1977; STATION ORNITHOLOGIQUE SUISSE DE SEMPACH, 1980; YEATMAN, 1976). En hiver, le Tichodrome se livre à une «transhumance» vers des zones de plus basse altitude : les basses vallées montagnardes et plateaux environnants, mais aussi régulièrement vers d'autres régions plus éloignées comme, en France, le Massif Central et les Vosges (KEMPF, 1976; LEBRETON, 1977).

Son apparition dans des régions aussi éloignées que la Belgique se situe dans le cadre de l'errance hivernal et reste exceptionnelle. Elle est sans doute le fait d'oiseaux «égares» qui suivent certaines vallées, de falaise en falaise, sans organisation précise, jusqu'à leur arrivée dans nos contrées. Après quelques temps, ils regagnent leur habitat d'origine ou continuent leur progression.

Pour la Belgique, dix observations concernant douze individus sont citées avant 1900 par VAN HAVRE (1928) et DUPONT (1950), mais l'*Avifaune de Belgique* (1967) mentionne : «treize captures», sans autre précision :

- Ardennes, avant 1842
- Namur, Huy, Aubel, avant 1857
- Angleur, un mâle et une femelle entre 1860 et 1870
- La Hooge, près d'Ypres, vers 1880
- Comblain-au-Pont, 1883
- Chaudfontaine, une femelle, octobre 1890
- Koekelberg (Bruxelles), une femelle le 7 juillet et un mâle le 11 juillet 1891

Depuis le début du siècle, il n'y a eu que trois données, en-dehors de celle de Poulseur :

- un exemplaire observé le 4 décembre 1943 à Berchem-Anvers par H. Roels; observation citée - sous réserve - par DUPONT (1950), mais non par la COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) qui ne retient que la suivante :
- Freyr-Waulsort, 1<sup>er</sup> mars 1954
- Neufchâteau (Luxembourg), 1 ex. le 27 octobre 1985 (JP WIBRIN in VAN DER ELST et POTVLIEGE, 1986).

Une part importante de ces observations provient, logiquement, des régions rocheuses et ardoisières de Haute-Belgique, mais quelques-unes ont aussi été faites sur des bâtiments, notamment celle de Neufchâteau.

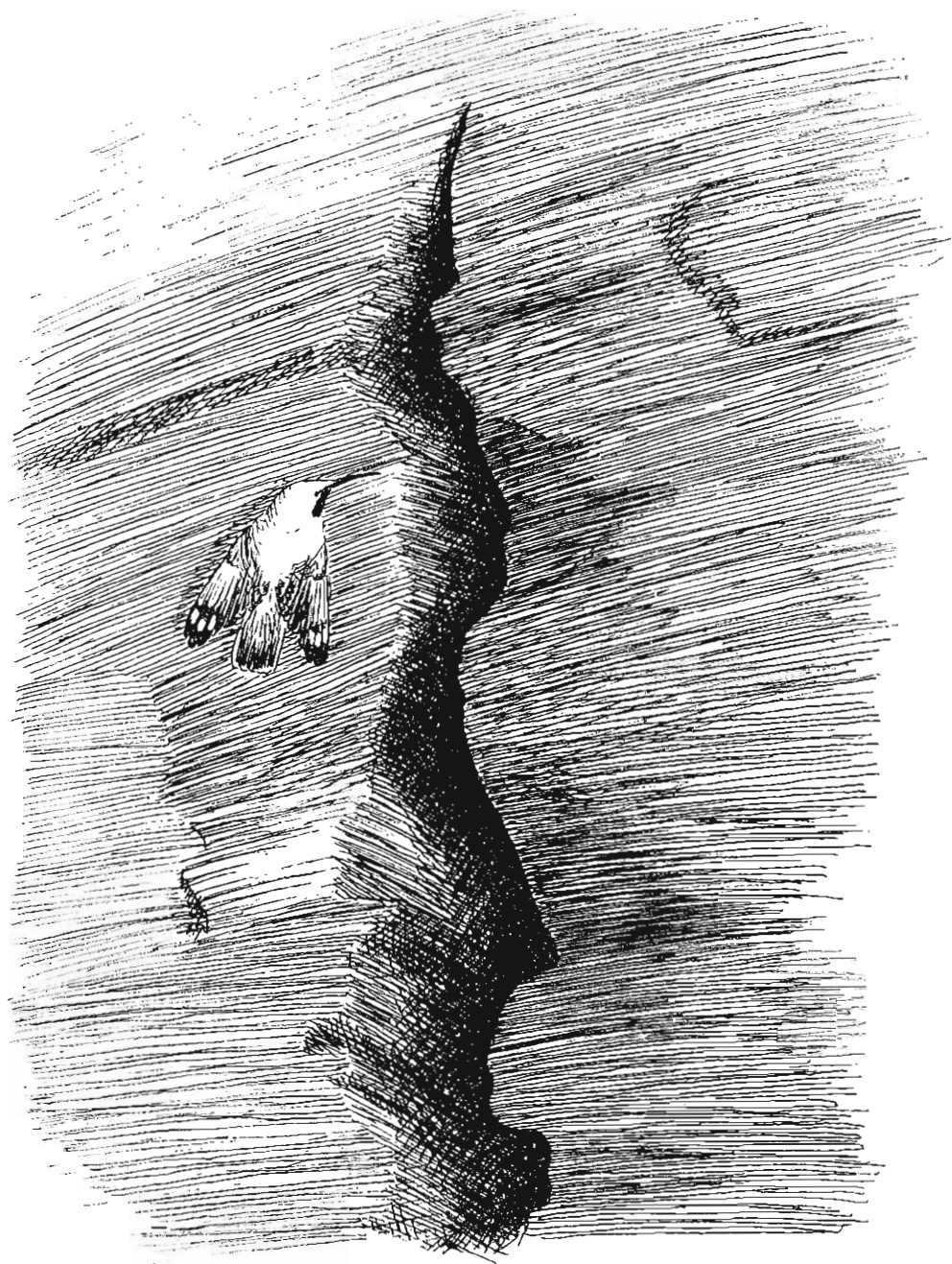
L'apparition du Tichodrome chez nous est donc irrégulière et imprévisible. Il faut toutefois souligner qu'elle peut en réalité l'être moins qu'on le croit, l'espèce étant particulièrement discrète. Une visite plus régulière de nos carrières et falaises augmenterait peut-être le nombre d'observations en Belgique. En effet, depuis cette observation du 12 avril 1986, le Tichodrome a été à nouveau observé au même endroit les 23 et 27 décembre 1986 (F. Paulus et Ph. Collard), puis du 29 mars au 5 avril 1987.

L'oiseau observé au cours de cette dernière période était un mâle en plumage nuptial, tout comme l'année précédente; il pourrait donc s'agir du même individu venant hiverner dans ces carrières.

Serge SORBI  
Rue Paradis 5  
B-5090 Héron

#### BIBLIOGRAPHIE

- COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : *Avifaune de Belgique*. Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.
- DUPOND, Ch. (1950) : *Supplément à l'ouvrage «Les oiseaux de la faune belge» de van Havre*. Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.
- GEROUDET, P. (1953) : *Les Passereaux, tome II, des Mésanges aux Fauvettes*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris.
- KEMPF, C. (1976) : *Oiseaux d'Alsace*. Istra.
- LEBRETON, P. (1977) : *Les oiseaux nicheurs rhônalpins*. Centre ornithologique Rhône-Alpes.
- STATION ORNITHOLOGIQUE SUISSE DE SEMPACH (1980) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse*.
- VAN DER ELST, D. POTVLIEGE, R. (1986) : Rapport de la Commission d'Homologation, année 1985. *Aves*, 23 : 155-167.
- VAN HAVRE, G.C.M. (1928) : *Les oiseaux de la faune belge*. Maurice Lamertin, Bruxelles.
- YEATMAN, L. (1976) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société ornithologique de France.



*Tichodrome échelette - Poulseur - 04 avril 1987 (Dessin D. van der Elst).*

La présence du Tichodrome à Poulseur est un événement remarquable, qui a attiré un nombre considérable d'ornithologues de toutes les régions de Belgique, des Pays-Bas et même de Grande-Bretagne. Comme il n'est pas impossible que cet oiseau revienne au cours d'hivers ultérieurs, nous supposons que chaque année Poulseur drainera une foule d'observateurs. C'est à ceux-ci que la présente note de la rédaction s'adresse. Les carrières de la Gombe et de Montfort sont des propriétés privées dont l'accès est interdit. Pour y pénétrer, une autorisation peut être sollicitée auprès de M. Masset, village de Montfort, 8 à 4050 Esneux. Cependant, c'est de la route qui borde la carrière de la Gombe, route publique et donc ouverte à tous, que l'observateur a le plus de chance d'observer le Tichodrome, surtout l'après-midi. Pénétrer dans ces propriétés n'est d'ailleurs pas sans danger, car plusieurs parois menacent de s'effondrer et l'hiver dernier des éboulements de plusieurs tonnes de roches ont eu lieu.

L'histoire et le statut des carrières de Montfort valent la peine d'être contés. Pendant des années, en raison d'une politique très laxiste, de nombreuses carrières désaffectées en Wallonie ont été transformées en dépôts de déchets de toute nature, notamment de produits toxiques. C'est ce destin menaçant les carrières de Montfort qui a poussé des habitants de la région, soutenus par des associations de protection de la nature, dont Aves, à se regrouper au sein d'une société coopérative et à acquérir le site. Sans leur intervention, un site d'une grande valeur biologique (plantes, reptiles, batraciens, insectes, etc.) et géologique, aurait disparu.

Les carrières de Montfort appartiennent donc à cette coopérative qui désire en préserver la faune et la flore et doit, à cet effet, imposer des restrictions à l'accès. Nous invitons donc tous ceux qui viendront à Poulseur à respecter ce site et les règles d'accès. Les cocheurs ont aussi de strictes règles déontologiques (à ce propos, lire «Être un cocheur» par P.A. WHITTINGTON, publié dans *Le Passer*, n° 23, 1986).

### **UNE CHASSE DE FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*) (ou «tel est pris qui croyait prendre»)**

«Bolide en plein ciel fondant sur sa proie», tel est le cliché habituellement associé à la chasse du Pèlerin. C'est un tout autre spectacle qui nous attendait ce 24 décembre 1986 près du petit port de plaisance situé au nord de Rilland (Zélande, Pays-Bas). A notre arrivée sur le coup de 10 heures, notre attention est immédiatement attirée par l'envol de groupes de canards (pour la plupart des Canards siffleurs, *Anas penelope*, et des Sarcelles d'hiver, *Anas crecca*). La cause en est l'arrivée d'un rapace mi-planant, mi-volant à faible altitude comme le font souvent les busards. Une brusque accélération en quelques coups d'ailes lui permet de s'emparer d'une Sarcelle d'hiver femelle qu'il emporte sur un banc de sable à quelque cent cinquante mètres de notre poste d'observation. L'objectif 40 X de la Kowa nous montre un Faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, en plumage adulte, probablement femelle étant donné sa taille comparée à celle de la sarcelle capturée.

Une patte sur le dos de sa victime, notre faucon s'acharne sur son cou auquel il arrache quantité de plumes; à chaque coup de bec, la tête de la sarcelle se soulève et retombe mollement sur le sable. De temps en temps, nous pouvons voir ses ailes bouger faiblement. Tout à coup, après environ deux minutes d'acharnement de la part du faucon, la sarcelle bat vigoureusement des ailes, le surprend et le déséquilibre et court se réfugier dans une touffe de chiendent, toute proche. Le faucon est encore resté sur son banc de sable près d'une demi-minute avant de s'envoler vers le nord-est, d'où il était venu.